

République Française

Département de l'Ain

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 12

Absents : 2

Exclus : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de RIGNIEUX LE FRANC**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept du mois de juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit de la loi à la Mairie, sous la présidence de M. PAIN Pascal, Maire.

Date de convocation : 21 juin 2022

Date d'affichage : 21 juin 2022

Présents : Mrs PAIN Pascal, BERNARD Xavier, THOMAZET Fabien, CHOMEL Lionel, ROSSI Jean-Yves, HOWSE Willy, Mmes MARTEL Anne, MARCELIN Valérie, RIGOLLET Maryse, KLEIN Aurélie, BRICAUD Maryline, BOBAND Céline,

Absents Excusés : Mrs BOILEAU Pierre, THIEVON Yves,

Secrétaire de séance : Mme BRICAUD Maryline

OBJET : Tarif des concessions et du columbarium du cimetière communal

Monsieur le Maire expose le besoin d'éclaircir, de revaloriser et de fixer les tarifs du cimetière de Rignieux-le-Franc au 1^{er} juillet 2022, comme suit :

N°2022-36

Tarifs concessions pleine terre ou caveau

1 emplacement (Concession 2m30 x 1,10 m) (de 1 à 3 places)	Durée	15 ans	200 €
1 emplacement (Concession 2m30 x 1,10 m) (de 1 à 3 places)	Durée	30 ans	400 €
1 emplacement (Concession 2m30 x 1,10 m) (de 1 à 3 places)	Durée	50 ans	900 €

Tarif columbarium

Case pouvant contenir 1 à 3 urnes	1 case	Durée	15 ans	500 €
Case pouvant contenir 1 à 3 urnes	1 case	Durée	30 ans	700 €

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la télétransmission en
Préfecture le **28 juin 2022**
Accusé réception n° 001-210103255-
20220627-delib2022-36-DE
Du **28 juin 2022**
RIGNIEUX-LE-FRANC
Le **28 juin 2022**
Le Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la grille des nouveaux tarifs établie ci-dessus,
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour exécuter la présente délibération.

RIGNIEUX LE FRANC, le 27 juin 2022

Ont signés les membres présents

Pour extrait conforme,

Le Maire

Pascal PAIN